

des loisirs et du tourisme et, assurément, peut assurer un meilleur avenir pour les Canadiens de demain. Sur tous les plans l'ARDA interviendra dans le domaine des ressources renouvelables. Si nous agissons de façon raisonnable, toute formation à l'heure actuelle créera des occasions pour plusieurs générations à venir. Je ne dirai pas pour toujours, parce que les prédictions sont nécessairement limitées, mais il est certain qu'on peut faire beaucoup dans un avenir prévisible.

Le ministre a indiqué trois régions précises où le programme est d'application immédiate. Je n'ai rien à redire touchant les trois régions qu'il a choisies, mais je suis convaincu que tous les députés à la Chambre pourront lui en indiquer d'autres. J'aimerais toutefois demander au ministre quels travaux préliminaires ont été accomplis par les fonctionnaires de l'ARDA pour motiver le choix de ces trois régions. Dans le choix d'une région où le programme sera appliqué, je crois qu'il faudrait s'assurer que le milieu régional peut être modifié de façon à permettre aux gens restés sur place d'y gagner leur vie.

J'ai été choqué lorsque le premier ministre (M. Pearson) est venu dans ma région pendant la campagne électorale et a déclaré que les libéraux avaient un programme capable de résoudre le problème des cultivateurs: le gouvernement achèterait les fermes, les aménagerait et les revendrait aux cultivateurs. En observant le fonctionnement de la Chambre des communes, je prie le ciel de protéger les cultivateurs, si cela se produit. S'ils sont mal en point actuellement, je tremble à la pensée de l'état où ils se trouveraient au lendemain du jour où le gouvernement se serait chargé de l'administration des fermes.

Un seul exemple pour montrer combien la situation de l'agriculture est mauvaise. Je lis dans les procès-verbaux qu'une réunion du comité de l'agriculture, des forêts et de l'aménagement rural est prévue pour cet après-midi à 3h. 30, alors que la Chambre siège. Je ne saurais dire si cette réunion a eu lieu, mais le comité n'avait pas le droit de siéger à cette heure-là, parce qu'il n'avait pas pris les dispositions nécessaires. Comme on savait depuis plusieurs jours que le projet de loi sur l'ARDA serait présenté aujourd'hui, pareille chose prouve que le fonctionnement de la Chambre laisse beaucoup à désirer. Mais passons.

[M. Peters.]

• (5.00 p.m.)

Cela donne un idée de ce qui pourrait arriver si le gouvernement décidait, aux termes de sa politique agricole, d'acheter toutes les fermes et de les revendre aux cultivateurs —initiative grotesque, car elle signifierait tout au plus qu'il faudrait au ministère des Forêts un nombre suffisant de fonctionnaires à affecter au programme de l'ARDA pour assurer le fonctionnement de ces unités agricoles. Ces gens n'ont sûrement pas l'intention de se lever aussi tôt et de se coucher aussi tard que les cultivateurs. Il n'est pas certain qu'ils pourraient faire beaucoup mieux que les cultivateurs avec les moyens dont ils disposeraient.

Je suppose que le problème dans la région des lacs est semblable à celui qui existe au Nouveau-Brunswick, bien que je ne sois pas au courant de la situation en Gaspésie ou aux Îles-de-la-Madeleine. Il y a sûrement de vastes régions du Nouveau-Brunswick, dans le comté de Gloucester, de même que dans la région des lacs au Manitoba, où de petites unités agricoles ne sont pas rentables. Il est peu probable que les agriculteurs puissent emprunter assez d'argent pour créer des unités rentables et payer les nouveaux terrains et l'outillage supplémentaire qu'il faudra pour les exploiter.

Grâce à cette politique, le gouvernement peut réussir à fusionner quelques-unes des petites entreprises agricoles, permettant ainsi aux cultivateurs d'augmenter leur revenu. Il est vrai, par ailleurs, que le gouvernement peut développer le potentiel agricole de ces régions en les reboisant, au lieu de les aménager pour l'agriculture proprement dite. Quoique nous fassions à cet égard, il faudra que le gouvernement fédéral imprime une direction.

Au sujet de ces possibilités, le gouvernement doit avoir deux choses à l'esprit. Il faut un relevé assez vaste et assez complet de tous les projets, afin que le gouvernement puisse s'assurer qu'ils ont de bonnes chances de succès. Le gouvernement doit, en outre, tenir compte de toutes les conséquences qu'entraîne la migration vers les villes d'une population rurale attachée depuis des générations à une région donnée. Cette transition devrait entraîner un minimum de dislocation sociale.

Le gouvernement doit étudier un autre problème que posera le déplacement d'une partie de la population. Bien des gens préfèrent demeurer dans des fermes ou des régions